

UN ENSEIGNANT OU UN ENCADRANT A ÉTÉ TESTÉ POSITIF

Que va faire l'école de mon enfant si un enseignant ou un encadrant a été testé positif ?

Le membre du personnel enseigne en maternelle



S'il s'agit de l'institutrice, l'école considère automatiquement qu'il a eu des contacts étroits avec les élèves de la classe.

Tous les enfants de la classe sont en quarantaine pendant 7 jours (à partir du dernier contact rapproché).

Le membre du personnel enseigne en primaire



En primaire, si l'enseignant ou l'encadrant a respecté la distanciation physique (1,5m) avec les élèves.

Ni test, ni quarantaine ne sont nécessaires. Vous devez surveiller l'apparition de symptômes pendant 14 jours.

Si la distance physique (1,5 m) n'a pas été respectée avec un élève pendant plus de 15 minutes, celui-ci doit être mis en quarantaine (à partir du dernier contact rapproché avec l'enseignant ou l'encadrant) et testé à partir du 5ème jour.

Si le test est négatif, la quarantaine s'arrête 7 jours après le dernier contact à risque. Si le test est positif, la recherche de ses contacts à risque sera effectuée. La personne positive doit rester isolée pendant 7 jours à compter de la date de prélèvement du test.

Pour les autres encadrants (qui ne passent pas la journée dans la classe), une analyse de la situation identifiera les contacts étroits. Seuls ceux-ci seront mis en quarantaine.

Le membre du personnel enseigne en secondaire



En secondaire, si l'enseignant ou l'encadrant a respecté la distanciation physique (1,5m) avec les élèves et/ou a porté le masque de façon adéquate.

Si la distance physique (1,5 m) n'a pas été respectée avec un élève pendant plus de 15 minutes et que le masque n'a pas été porté de façon adéquate, l'élève doit être mis en quarantaine (à partir du dernier contact rapproché avec l'enseignant ou l'encadrant) et testé à partir du 5ème jour.